

Le parcours résidentiel de la personne âgée

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC DE BESOINS – PAYS DE LIFFRÉ

SOMMAIRE

I : ETAT DES LIEUX

II : A LA RENCONTRE DES ACTEURS CONCERNES

III : PROPOSITIONS POUR LE TERRITOIRE

De quoi parle-t-on ?

- ❖ **Personne âgée** : Pour le sens commun, « *Une personne âgée est une personne dont l'âge est avancé et qui présente les attributs physiologiques et sociaux de la vieillesse tels que la société se les représente* ». Notion souvent définie par l'âge : 60-65 ans.
- ❖ **Parcours résidentiel** : S'assimile au choix de lieux de vie de la personne, selon ses besoins et ses attentes, sa situation de santé et financière.

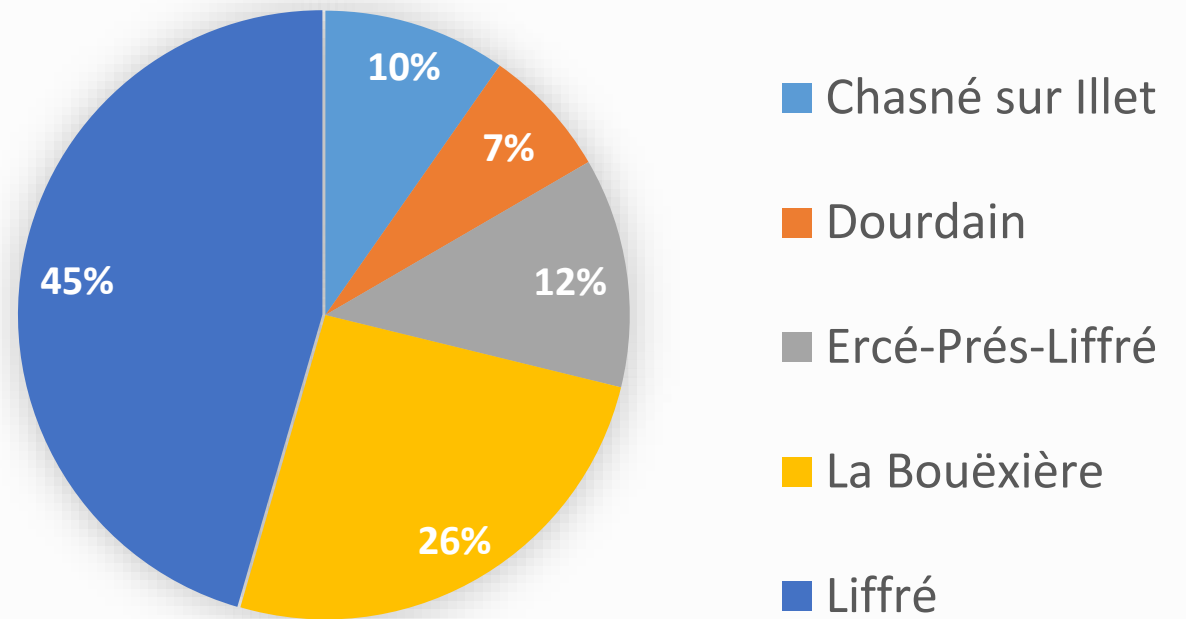
ETAT DES LIEUX : le territoire

Pays de Liffré

❖ Assemblage intercommunal de 5 communes :

- Chasné sur Illet : 1442 habitants
- Dourdain : 1026 habitants
- Ercé-Prés-Liffré : 1812 habitants
- La Bouëxière : **3815** habitants
- Liffré : **6756** habitants

Phénomène de polarisation



ETAT DES LIEUX : quelques chiffres

Vieillesse de la population

- ❖ Augmentation de l'espérance de vie
- ❖ Avancée en âge de la génération « baby-boom » (1947-1975)
- ❖ Nombre de personnes migrantes retraitées

France : depuis 2001 +20,7% de personnes de plus de 60ans

D'ici 2060 + 11 millions d'habitant dont 10 millions de Personnes de 60ans et + = 1 personne sur 3 aura + de 60 ans

Ille et Vilaine : Part des 75 ans et + : 83 000

D'ici 2030 + 123 000

ETAT DES LIEUX : quelques chiffres

Territoire du CLIC :

80 ans et + : +87,3% entre 1999 et 2010
+78,9% sur le département

Nombre de dossier APA : +12% entre 2010 et 2013

Pers. Âgées dépendantes : + 25,1% (Territoire CLIC)
entre 2010 et 2060 + 23,6% (Ille et Vilaine)

Bretagne

Propriétaires : 82%

Même logement depuis + de 30 ans : 44%

En institution : 5%

Ille et Vilaine

Avant 80ans : 87% à domicile

Après 80ans : 82%

75 ans et + : 12% en établissement

80 ans et + : 16%

ETAT DES LIEUX : services existants

❖ services de soutien à domicile et de gestion de la vie quotidienne

Couverture totale

❖ services en faveur de la vie sociale et de lutte contre l'isolement

-Service animation seniors

- Réseau de visiteurs bénévoles

-Clubs des retraités sur chaque commune

❖ Les services liés aux transports et à la mobilité :

« La coccinelle » assure la liaison entre les communes du Pays de Liffré

chaque jeudi et vendredi matin



❖ Des logements adaptés aux adultes âgés :

-11 logements adapté – KANATA

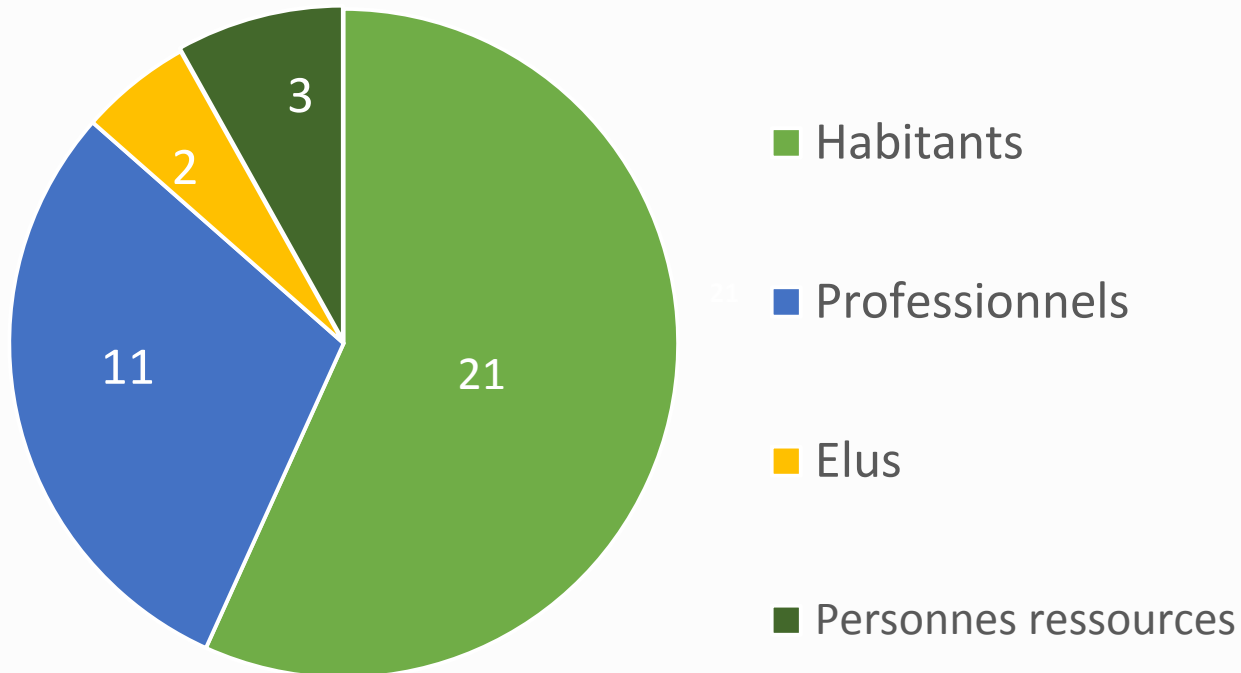
-11 appartement évolutifs – La Bouëxière

2 EHPAD : 195 places 1 unité Alzheimer

3 places d'hébergement temporaire

A la rencontre des acteurs concernés

Personnes rencontrées



2 directeurs d'Ehpad

4 services à domicile

1 service animation seniors

3 médecins généralistes

2 élus CCAS et 1 directrice CCAS

3 personnes ressources

11 habitants Liffré (dont 4 couples)

5 habitants La Bouëxière (dont 1 couple)

4 habitants Ercé Prés Liffré (dont 1 couple)

1 habitants de Dourdain

RESULTATS DES ENTRETIENS

QUELS BESOINS POUR LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE ?

Volonté de vivre à domicile le plus longtemps possible



Importance accordée aux habitudes de vie

Domicile = Confort, habitudes de vie, souvenirs

Dimension symbolique, identité de la personne au travers du logement

S'obliger à faire des choses, maintenir un niveau d'autonomie, gérer son quotidien à son rythme

Entrée en institution le plus tard possible

68 % des habitants ne souhaitent pas aller en EHPAD

Inscription de précaution : 2 personnes sur 19

« On essaye de ne pas l'envisager ! Mais, il y a un mais... on sait que bien malheureusement, on peut y être amené. Il vaut mieux y aller de bon cœur qu'a reculons. »

Raisons du refus

➤ **Perte de repères/changement de rythme:**

16 personnes sur 21

➤ **Mauvaise image :**

« Mouroir » « porte avant le cimetière »

Public qui a évolué, de plus en plus dépendant

➤ **Coût de l'établissement :**

53% des élus et professionnels

1 couple d'habitant

Le parcours résidentiel indissociable du parcours de santé

La santé provoquera une entrée en EHPAD : 68%

Si pas de problème de santé = pas concerné

-Mise en place de service : renvoie à la vieillesse, à l'incapac

-Appel de plus en plus tard

-Situation de plus en plus importante

-Urgence



« être à domicile oui, mais dans quelles conditions ? »

Des limites identifiées par les professionnels

- ❖ Organisation et fonctionnement différents (nombre de places)
- ❖ Besoin de cheminement, difficultés pour les enfants = situations précaires, mise en danger

Importance de travailler avec les familles

- ❖ Conditions de travail précaire = souffrance du personnel

Bonne connaissance de la possibilité de mise en place de service **MAIS** méconnaissance des services proposés

Multiplicité des services, manque de visibilité des compétences de chacun = frein à l'anticipation et la mise en place de service

Lien social : élément primordial ouverture à l'autre et à l'extérieur



Importance d'être entouré pour bien vieillir : 100%

Cela se traduit par :

- Être à deux : **62 %** des personnes en couple
- Avoir ses enfants proches
- Voir du monde, faire des activités à l'extérieur
 - Besoin d'adapter les animations aux nouveaux seniors
 - Besoin d'animations individuelles



Lien social : élément primordial

Etiollement du lien social

perte du conjoint

Question de la mobilité résidentielle : le logement reflète trop de souvenirs MAIS maintien le lien avec la personne disparue

réseau amical qui disparaît

Entourage constitué de longue date car génération restée sur le même territoire

- Activités difficiles à maintenir
- Refus d'aller vers de nouvelles personnes
- isolement et ennui

Aspect affectif de l'isolement à prendre en compte

Lien social : élément primordial

mobilité et lien social

Le transport : permet à la personne âgée d'avoir un lien avec l'extérieur

Avancée en âge : arrêt de la conduite

➤ **Dépendant des lignes de transport proposées par le territoire :**

Importance de la lisibilité de ce qu'il existe



**Qu'est ce que l'isolement et comment
s'outiller pour y faire face ?**

Besoin d'une solution de répit

Lorsque l'un des membres du couple entre dans la dépendance : le conjoint peut rapidement être amené à se mobiliser de façon importante auprès de lui.

Il peut alors :

- Délaisser ses propres activités
- Entrer dans un état d'épuisement physique et psychologique

Besoin d'une solution de répit pour l'aidant nommé par les professionnels et élus. Les habitants quant à eux nomment l'importance de pouvoir continuer à faire des activités qui leur sont propres lorsqu'ils accompagnent quotidiennement leur conjoint(e)

« c'est mon oxygène obligatoire ! »

ENTRE LE DOMICILE ET L'EHPAD, QUELLES ALTERNATIVES POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ?

PROPOSITION POUR LE TERRITOIRE

Ce que les personnes interrogées imaginent

« Logements individuels »

« Proches du bourg »

« Possibilité d'avoir un espace commun »

CE QUI EST IMPORTANT

- ✓ Permettre à la personne de rester actrice
- ✓ Lui laisser le temps de cheminer
- ✓ Respecter les habitudes de vie
- ✓ Favoriser le lien social



Expérimentations

Alternative à l'hébergement permanent

❖ Maison de retraite à domicile

-> *expérience en Corrèze*

Financement : -Département

-ARS

-Reste à charge pour les personnes

Possibilité d'hébergement d'urgence en institution
grâce au partenariat avec l'EHPAD

❖ Accueil Familial

-Vivre dans un cadre familial, rompre l'isolement

-Garder ses habitudes de vie

-Cadre sécurisant et bienveillant

L'accueillant familial doit être titulaire d'un agrément
délivré par le Conseil général de son département

Expérimentations

Alternative à l'hébergement permanent

❖ Villa Family

Variante de l'accueil familial

1 à 3 personnes âgées

Maisons voisines gérées en co-propriété

A l'étage : Familles, jeunes ménages

Rez-de-Chaussée : personne âgée

❖ Solutions de répit

➤ Accueil de jour

-Prise en charge adaptée pour l'aidé

-Répit pour l'aidant

A noter : Conditionné par appel à projet

➤ Aide aux aidants

-> *La longère – Mordelles*

-rencontres, échanges, activités proposé à l'aidant

- Permet de déculpabiliser

Expérimentations

Formules innovantes de répit

❖ Le Baluchonnage

- Remplacement temporaire de l'aidant familial
- Prise de relais par un service compétent
- 24/24 heures et 7/7 jours

Prix déterminé en fonction du temps de prise en charge

❖ L'accompagnement de Nuit

- > *expérience Service à domicile Aix en Provence*
- Assurer une continuité de soins
- Éviter une hospitalisation
- Soulager l'aidant

Prix adapté en fonction des revenus de chacun

Expérimentations Habitat adapté

❖ Maison des générations

- Jeunes et Personnes âgées
- Deux structures distinctes
- Espaces communs
- Animation et échanges de services

❖ Babayage

- maison de retraite communautaire
- studios loués par chaque résident
- pièces collectives et ouverture à l'extérieur

Coût total : 3,8 millions €

❖ Béguinage

- logements autonomes
- échanges entre voisins
- logements de plain pied, adaptés
- espaces communs
- activités proposées par associations et commerçants
- Jardins communs

Coût total : 1 440 000 € (subventions, fonds propres, loyers)

CONCLUSION

Manque d'un maillon entre le domicile et l'EHPAD , nécessité de faciliter le parcours de vie

Propositions de pistes de travail pour la suite :

- Une attention particulière mérite d'être portée sur la manière de vivre des aînés
- La question de l'isolement est à approfondir pour repérer les personnes au plein cœur de la problématique
- Importance du lien entre les services, donner l'opportunité aux personnes d'anticiper

Et surtout

Intégrer la population dans la réflexion



MERCI DE VOTRE ATTENTION...

Pour aller plus loin :

<http://www.pays-liffre.fr/cias>

<http://www.clic-ille-illet.fr/>